



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026 - 17

Séance du mercredi 08 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le 08 avril à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI, maire.

Madame Marie Laure MAIORE a été élue secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents : 19 Présents : 15
Nombre de membres en exercice : 19 Représentés : 02
Absents : 02

Membres présents : BALDOVINI Antony-François, CHEYNET Patrick, CLET-DAVID Pascale, Marie, FRANCESCHI Jean, Claude, GALINDO Margaux, Marie, GIULY Martin, LAMOUREUX Sophie, LUCIANI Dominique, LUCIANI Jean-Emmanuel, MAIORE Maria-Laura, MANENTI Grégory, MERMET Jacques, PIRAS Maria-Antonietta, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, VALÉRY Gérard.

Membres représentés : DE LA MATA Clara (Pouvoir à Jeanne RAMAZOTTI), TADDEI Laurence (Pouvoir à Dominique LUCIANI)

Membres absents : LESCHI Jean, Christophe, SAEZ-RICCIARDI Célia

Date de la convocation : 1^{er} avril 2026

Date d'exécution : 09 avril 2026

Date d'affichage : 14 avril 2026

OBJET : ÉLECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le président rappelle que le code de l'action sociale et des familles relatif aux centres communaux d'action sociale, prévoit que la moitié des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale est élue par le conseil municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel. Le scrutin est secret. Chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste, même incomplète.

Les listes de candidats suivantes sont présentées :

Liste A - Groupe ALERIA PER TUTTI :

- Madame MAIORE Maria Laura
- Monsieur CHEYNET Patrick
- Madame PIRAS Maria Antonietta
- Monsieur MERMET Jacques
- Madame PISTORESI RAMAZOTTI Jeanne
- Madame CLET-DAVID épouse HOULLIER Pascale

Liste B - Groupe ALERIA ENSEMBLE UNITI PER L'AVVENE

- Madame SAEZ RICCIARDI Célia
- Monsieur LUCIANI Dominique
- Madame TADDEI Laurence
- Monsieur GIULY Martin

Le conseil municipal procède à l'élection de ses représentants au conseil d'administration.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins blancs : 0
Nombre de bulletins nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 17
Majorité absolue : 09
Quotient électoral : 2.83

Désignation des listes	Voix obtenues	Sièges attribués au quotient	Reste	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges obtenus
A	14	4	2,66	1	5
B	03	1	0,16	0	1

La liste du groupe ALERIA PER TUTTI obtient 14 voix et se voit attribuer 05 sièges.

La liste du groupe ALERIA ENSEMBLE UNITI PER L'AVVENE, obtient 03 voix et se voit attribuer 01 siège.

Ont été proclamés membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale :
Madame MAIORE Maria Laura, Monsieur CHEYNET Patrick, Madame PIRAS Maria Antonietta,
Monsieur MERMET Jacques, Madame PISTORESI RAMAZOTTI Jeanne, Madame SAEZ RICCIARDI Célia

Fait à Aléria, le 08 avril 2026

Le maire,
Jean Claude FRANCESCHI

